

Pour lutter contre les attaques incessantes qui l'accablent, l'Industrie a su démontrer sa capacité de transformation. Moderne, digitalisée, elle crée des conditions de travail de qualité dans un cadre sécurisé.

A travers la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle PACA Corse, les partenaires sociaux de la Métallurgie suivent en responsabilité l'évolution de ces sujets emploi et formation des salariés et demandeurs d'emploi. Grâce à un dialogue social de confiance, ils veillent à leur constante adaptation aux réels besoins pour conduire à des sorties positives ou reconversions réussies vers l'emploi.

- **Pour accélérer la transformation des infrastructures locales au bénéfice de tous :** L'essor de l'Industrie autour de l'Etang de Berre nécessite des infrastructures de transport adaptées, permettant aux travailleurs, à leur famille et aux entreprises de circuler facilement, efficacement et en sécurité. L'amélioration des réseaux de transports collectifs, la modernisation des axes ferroviaires, maritimes et surtout routiers, le contournement des villes exposées au trafic et la mise en place de solutions de mobilité durable deviennent urgents pour renforcer la performance économique du territoire et répondre aux enjeux de transition écologique et de décarbonation légitimement attendus par la population locale.
- **Pour renforcer la protection de la santé et de la sécurité des salariés :** L'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, la prévention des risques professionnels et la mise en place de dispositifs de sécurité renforcés sont indispensables à la réussite des projets industriels. Eléments forts d'attractivité pour le secteur et facteurs de performance globale, les impératifs de sécurité et de santé sur le long terme, sont la priorité des industries d'aujourd'hui, engagées et responsables. Chacun doit y veiller, employeurs, salariés, représentants du personnel et des syndicats à travers le fonctionnement des instances dédiées (CSE, CSSCT, représentants de proximité), et à travers la gouvernance paritaire des Services de Prévention et de Santé au Travail Interprofessionnels. A ce titre, L'UIMM Alpes-Méditerranée et les organisations syndicales rappellent l'existence dans les Bouches-du-Rhône d'EXPERTIS, premier SPSTI spécialisé « Industrie ».

Cependant, pour réussir cette transformation profitable à tous il est une condition incontournable qui fait beaucoup débat : la nécessité d'infrastructures énergétiques adaptées, respectueuses de l'environnement et de la qualité de vie des habitants.

Le développement industriel de la région repose sur un approvisionnement énergétique fiable et performant. La mise en place d'une ligne Très Haute Tension (THT) entre Jonquières Saint Vincent (Gard) et la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer est essentielle pour garantir la sécurité énergétique des entreprises déjà présentes dès 2030, les accompagner dans leur transition vers une industrie « verte ». Elle est aussi primordiale pour l'installation des futures industries et pour soutenir leur effort d'innovation. Rappelons qu'en France, l'électricité est une énergie quasiment totalement décarbonée. Sans cette installation structurante, nul développement, nulle décarbonation, nul avenir pour notre territoire. La mise en place de cette nouvelle ligne devra bien sûr se faire en prenant en compte la préservation des écosystèmes et le bien-être des populations.

L'Etat propose que la zone Fos-sur-Mer / Etang de Berre devienne « un pôle industriel de référence en Europe du Sud pour les activités portuaires, l'industrie décarbonée et la logistique en priorisant les filières stratégiques (industries du futur, énergies de demain, thérapies innovantes, etc.) et en modernisant les infrastructures pour attirer de nouveaux investissements », y compris dans des domaines non industriels.

Il nous offre une vocation industrielle et logistique : il ne faut pas s'en alarmer, il ne faut pas en avoir honte ! Nous devons juste en débattre pour trouver les voies et moyens d'y parvenir dans le respect de l'environnement. Cette transformation demandera une coordination entre tous les acteurs du territoire

Déclaration paritaire des partenaires sociaux de la Métallurgie pour un développement industriel durable autour de l'Etang de Berre

Cette déclaration paritaire s'inscrit dans le cadre du débat public global « FOS BERRE PROVENCE un avenir industriel » actuellement organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Elle constitue une contribution à ce Grand Débat, des organisations syndicales représentatives dans la Métallurgie CFE/CGC et FO et de l'UIMM Alpes-Méditerranée. A ce titre, elle sera versée sur la plateforme participative mise à disposition par la CNDP.

A travers ce texte, les partenaires sociaux de la Métallurgie des Bouches-du-Rhône, des Alpes de Haute-Provence, du Var et du Vaucluse portent ensemble la voix de l'Industrie et rappellent le rôle stratégique que joue la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer dans l'économie locale et nationale.

L'Industrie sur le territoire de Fos-sur-Mer / Etang de Berre :

Historiquement présente sur ce large espace naturel, l'Industrie s'est adaptée et s'est transformée au fil des décennies. Elle constitue le poumon de l'économie locale. En générant des milliers d'emplois (directs et indirects) et en contribuant au développement des savoir-faire, elle participe activement à l'équilibre et à l'attractivité du territoire.

Aujourd'hui, ce territoire est à nouveau à un tournant de son histoire. Il s'agit du premier site industriel de France, qui concentre un ensemble de projets industriels d'ampleur, tous tournés vers la transition et la décarbonation. Ils emportent des enjeux liés à l'emploi, à l'énergie, à l'environnement, à la santé, aux mobilités, au logement, etc.... Ces projets qui touchent les secteurs de la sidérurgie, de l'énergie, de l'aéronautique et de la défense s'inscrivent dans une démarche de progrès responsable : ils constituent une opportunité pour le développement de notre région.

L'industrie est favorable au pays :

A l'heure où malheureusement la dynamique de réindustrialisation s'essouffle, les partenaires sociaux considèrent que l'Industrie fait partie des réponses aux défis de la région. Elle est la clé d'une nation souveraine. Soutenir l'Industrie c'est soutenir l'emploi, l'investissement, la transition écologique et favoriser la pérennité de notre modèle social. L'Industrie n'est pas une menace : c'est par elle que passent l'innovation technologique et la décarbonation et nous savons aujourd'hui qu'il est possible de concilier croissance industrielle et responsabilité environnementale.

Le projet global de réindustrialisation et de décarbonation du territoire de Fos-sur-Mer / Etang de Berre est une opportunité formidable :

- **Pour aller vers une Industrie propre et durable :** L'Industrie joue un rôle moteur dans la transition écologique et énergétique. L'adoption de technologies moins polluantes, la recherche d'une efficacité énergétique, le développement de procédés de production bas carbone, l'économie circulaire et la valorisation des matériaux recyclés sont autant de leviers pour assurer un développement industriel respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des générations présentes et futures. Consciente de ces enjeux, l'UIMM Alpes-Méditerranée et les organisations syndicales de salariés accompagnent depuis plusieurs années les entreprises vers la déclinaison de démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).
- **Pour préserver et créer des emplois pérennes.** L'Industrie est ouverte à tous (jeunes et moins jeunes) grâce à une offre de formation professionnelle initiale et continue adaptée aux besoins. Elle permet de construire des parcours professionnels variés et reconnus pour leur niveau d'exigence et offre des évolutions professionnelles. Dans le cadre de la Commission Territoire OPCO2i PACA CORSE, une étude régionale en termes d'offre de service sera finalisée vers le 8 juillet 2025.

DT

8

57



et la mise en place d'une gouvernance paritaire portant sur les dimensions stratégiques et opérationnelles sera une nécessité.

A contrario, laisser filer les projets industriels qui nous ont choisi coûtera cher : nous risquons de voir se développer des plans de sauvegarde de l'emploi, des liquidations judiciaires, qui inévitablement conduiront à des emplois détruits, des territoires dévitalisés, des friches abandonnées et une dépendance accrue. Il suffit de regarder les territoires déjà désindustrialisés pour comprendre que c'est l'ensemble de la population qui patira d'une industrie sur le déclin.

Nous, partenaires sociaux de la Métallurgie, sommes convaincus que réindustrialiser notre territoire de manière raisonnée est possible et nous sommes fiers d'y prendre toute notre part !

Pour Force Ouvrière

David THOURÉY

Pour la CFE – CGC

Jérôme Yvernault

Pour l'UIMM Alpes Méditerranée

Marc Kuita

MASCAR KUITA

